



DÉCISION n° 20/2024

Maison de l'eau - Marché relatif à l'opération "Réalisation d'une œuvre en chantiers artistiques "Arbre de vie" "

Exposé des motifs :

Depuis 2015, la Maison de l'eau (antenne territoriale de l'Institution Adour) développe des projets en arts visuels avec des installations, des sculptures, des peintures aux abords de la Maison de l'eau et dans le site naturel.

"L'Arbre de vie" permettra à un collectif d'artistes de réaliser une œuvre dans la continuité du travail engagé dans le cadre de l'Été culturel 2023, et de mettre en place des ateliers pratiques avec des publics empêchés du territoire élargi (Tarbes et Pays du Val d'Adour).

Il s'agit ici de développer les publics et leur offrir la possibilité de rencontrer des artistes et leur travail par la pratique et la réalisation commune d'une œuvre d'art, en lien avec le site naturel et les problématiques soulevées dans les actions de sensibilisation de la Maison de l'eau.

Vu la délibération n° 64/2021 du comité syndical en date du 22 septembre 2021 concernant l'élection de Monsieur Paul Carrère en tant que Président de l'Institution Adour,

Vu la délibération n° 123/2021 du comité syndical en date du 29 septembre 2021 concernant les délégations au Président et notamment les marchés publics inférieurs ou égaux à 50 000 € HT,

Considérant le devis n° 2024-04 en date du 4 juillet 2024,

Monsieur Paul Carrère, Président de l'Institution Adour,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché relatif à l'opération "Réalisation d'une œuvre en chantiers artistiques "Arbre de vie" « à la société Studio DF pour un montant total de 14 000 € (5 000 € en tranche ferme et 9 000 € en tranches optionnelles), TVA non applicable (article 293B du Code Général des Impôts),
- de signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision, les crédits nécessaires étant inscrits au budget.

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mont-de-Marsan, le 15 JUL. 2024

Paul Carrère

INSTITUTION ADOUR
38 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX